

Cahier des charges atelier de formation

COMMENT REpondre A UN APPEL A PROJET/CONCOURS

2021

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

2-Objectifs :

- Distinguer appel d'offres et appel à projet ;
- Maîtriser la méthodologie de réponse à un appel à projet ;
- Acquérir et partager des méthodes et outils pour répondre aux appels à projets ;
- Pratiquer l'analyse systémique des projets en fixant les objectifs, les étapes, les ressources et les délais ;
- Pratiquer ces outils sur des cas concrets.

3-Résultats attendus

- Maîtriser les normes réglementaires et le processus de réponse à un appel à projet.
- Savoir décrypter, analyser un cahier des charges d'appel à projet.
- Maîtriser la rédaction de la réponse dans le respect de la procédure et des normes.
- Etre capable de valoriser la présentation d'un projet à l'oral comme à l'écrit.

La mission sera évaluée sur les résultats attendus.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance du prestataire*)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend 1 jour de formation

Fréquence : 1 atelier par an.

Planning 2021:

- 8 novembre de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre le 29 août 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre à :

(Envoyer aux 2 contacts)

Finoana NOMENJANAHARY Conseillère création développement Référente ESS fnomenjanahary@lamiel.org	Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org
---	--

Cahier des charges atelier de formation
DEVENIR UNE ENTREPRISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

2021

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

2-Objectifs :

- Connaître les différents axes de création d'une entreprise de l'ESS (les grands principes, RH, production, matières premières, transparence...)
- Distinguer les spécificités des statuts juridiques dans l'ESS
- Connaître les indicateurs de la mesure d'impact
- Connaître les différentes certifications existantes pouvant appuyer sa légitimité dans l'Economie Sociale et Solidaire/innovation sociale.
- Connaître les démarches de demande de l'agrément ESUS

3-Résultats attendus

- Avoir les outils pour intégrer son activité dans l'ESS
- Valider son positionnement et identifier les points d'appui pour la pérennité de sa structure dans l'ESS
- Être capable de mesurer l'impact de son activité
- Être capable d'identifier les différents labels, certifications ou organismes clés à insérer dans les projets des dirigeants

La mission sera évaluée sur les résultats attendus.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance du prestataire*)**

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend 1 jour de formation

Fréquence : 1 atelier par an.

Planning 2021:

- 04 novembre de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre le 29 août 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre à :

(Envoyer aux 2 contacts)

Finoana NOMENJANAHARY Conseillère création développement Référente ESS fnomenjanahary@lamiel.org	Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org
---	--